



Les Roches de Condrieu, le 21 septembre 2017

Objet : information début de travaux de dragage

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du projet de rénovation du port, une première phase de dragage a eu lieu début de l'été 2017.

Dans le but de respecter l'arrêté interpréfectoral autorisant les travaux de dragage du port des Roches de Condrieu, je tenais à vous informer que la deuxième phase va démarrer à son tour à partir du mois d'octobre, jusqu'à fin décembre 2017.

Ne perdant pas de vue l'objectif de retrouver du tirant d'eau, les élus avaient en effet échangé intensément avec la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) afin de préparer les travaux, dans le respect du milieu.

Les travaux étaient depuis prévus en deux phases :

- Une première phase d'une durée de deux mois sur de mi-juin à mi-juillet 2017 a consisté à draguer les sédiments sains du chenal et du fond du port, côté digue (3 500 m<sup>3</sup>).
- **Une deuxième phase à l'automne va être dédiée au dragage des sédiments sains du reste du port. Le volume portera sur 11 500 m<sup>3</sup>.** Comme pour la première phase, les travaux commenceront par les obtentions des autorisations administratives et les relevés bathymétriques ... nécessaires, puis la drague sera installée sur site.

Chaque plaisancier, directement impacté lors de cette deuxième phase, sera contacté directement par les agents du port afin de caler précisément avec lui le déplacement nécessaire de son embarcation.

Bien consciente que ces travaux cruciaux pour l'avenir du port, attendus depuis plusieurs années, vont entraîner des gênes durant leur déroulé, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma sincère considération.

La Présidente,  
Isabelle DUGUA

**SYRIPEL**  
**CAPITAINEURIE DU PORT**  
**38370 LES ROCHES DE CONDRIEU**  
TÉL. 04 74 87 83 48  
Fax 04 74 87 62 93  
E-mail [syripel@orange.fr](mailto:syripel@orange.fr)